

SOMMAIRE



Vu, lu, entendu

Pas de hausse pour les impôts locaux

Emploi des jeunes :

Des curriculum vitae en guise de sets de table

Crise économique

Saint-Germain touchée mais pas coulée

Sécurité routière

3 nouveaux radars dans les Yvelines

Enfance

Saint-Germain célèbre le 20^e anniversaire des Droits de l'enfant

Santé

Grippe A : début de la vaccination le 12 novembre

Europe

Des colloques pour mieux comprendre la chute du mur de Berlin

Arrêts sur images

Le joyeux anniversaire du MAS

Culture

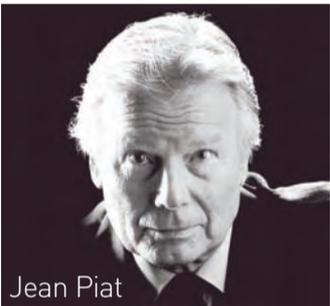
Au Théâtre Alexandre-Dumas : C'est beau de vieillir, Jean Piat ?

Événement gourmand

Salon du Chocolat : tout nouveau, tout bon !

Actualité littéraire

Goncourt, Renaudot, Médicis... : Ils sont tous à la bibliothèque !



Jean Piat

2

Impôts :

4

les bons et mauvais élèves

5

Vous l'avez constaté sur votre feuille d'impôts locaux : pas de hausse des taux de la fiscalité municipale en 2009, comme les années précédentes, à Saint-Germain.

Et pour 2010, il ne devrait pas y avoir de hausse des taux non plus !

Cette modération fiscale nous distingue de la plupart de nos voisins qui n'hésitent pas, en ce début de mandat municipal, à alourdir leur fiscalité.

Votre feuille d'impôts locaux vous fait aussi découvrir combien vous coûtent les autres collectivités.

La Région Île-de-France, gérée par la gauche, a massivement augmenté ses impôts par le passé ; à cause des prochaines élections régionales (2010), elle ne l'a pas fait en 2009 !

Le Département des Yvelines, géré par la droite, maintient une année de plus la stabilité fiscale.

Les taux des impôts liés à l'intercommunalité augmentent de 5% sous l'effet notamment des taxes créées par le "Grenelle de l'Environnement".

Et grâce aux compétences qu'il a mobilisées pour bien gérer sa dette, le SIDRU, syndicat qui élimine nos ordures ménagères, a réalisé 7,2 Mis d'euros d'économie d'impôts.

Votre feuille d'impôts le prouve : tous les élus ne sont pas aussi rigoureux face à la dépense publique et il y aura toujours de bons et mauvais élèves !



PAR EMMANUEL LAMY

6

10 et 11

12 et 13

16

20



COPIE-EXPRESS

Votre partenaire en imprimerie

- Imprimerie (numérique et offset)
- Reprographie (tout format, toute quantité)
- Copie et tirage de plans
- Cartes de visite, tampons, faire part
- Mailing - routage, ...

2 adresses à Saint-Germain-en-Laye

<p>COPIE EXPRESS 48, rue de la République 78100 Saint-Germain-en-Laye Tél. : 01 34 51 95 72 Fax : 01 34 51 66 09 republique@copie-express.eu</p>	<p>MOST COPY 52, rue des Louviers 78100 Saint-Germain-en-Laye Tél. : 01 34 51 98 38 Fax : 01 34 51 04 08 louviers@copie-express.eu</p>
---	---

www.copie-express.eu

Le dépaysement sans les kilomètres...

VENEZ PROFITER DU CADRE D'UN RELAIS & CHÂTEAUX

Un restaurant Un jardin Une terrasse





Le restaurant au décor raffiné où l'été, la terrasse à l'ombre des acacias vous permettront de goûter une cuisine à mi-chemin entre tradition et invention.

«SEMAINE» Menu fixe : 30 €
Menu Affaire : 46 €
«SOIR & WEEK-END»
Menu Forestière : 57,50 €

Cazaudehore
La Forestière

1 avenue du Président Kennedy - 78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél. : 01 30 61 64 64 / 01 39 10 38 38 - Fax : 01 39 73 73 88
www.cazaudehore.fr - cazaudehore@relaischateaux.com



ALLÔ
MONSIEUR
LE MAIRE

Vous désirez contacter directement Emmanuel Lamy ?
C'est très facile : votre maire vous répond en direct pendant une heure, ou plus si nécessaire. "Allô Monsieur le Maire" vous donne rendez-vous chaque premier et troisième vendredi du mois, de 11h à 12h.

Le prochain rendez-vous se déroulera le vendredi 20 novembre 2009.

Il suffit de composer le : **0 800 078 100** (appel gratuit depuis un poste fixe). Vous pouvez aussi appeler le maire hors de ces périodes ou prendre rendez-vous avec lui en téléphonant au **01 30 87 20 10**.



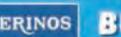
ENTREPOT
REGIONAL
DE LITERIE

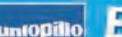



économisez jusqu'à -40%

sur les grandes marques de literie






1 bis, rue d'Orgeval - 78300 Bethemont
Tél. : 01 39 75 47 85 - www.erl.fr

Grossistes ouvert aux particuliers :
du lundi au dimanche, de 15h à 19h.
Fermé le mardi.